

Les Traites Négrières et l'Esclavage

<https://www.youtube.com/watch?v=FwlzIANLnZU>

Vous regarderez cette video et répondrez aux questions suivantes :

-De quand date l' esclavage ?

L'esclavage existait déjà dans l'Antiquité (chez les Egyptiens, les Grecs , les Romains) À partir du VIIIe siècle de notre ère, l'expansion de la civilisation arabo-musulmane en Afrique du Nord a donné une nouvelle impulsion à l'esclavage et à la traite des esclaves en Afrique subsaharienne. P 34 du livre

- Comment le définiriez-vous?(d' après la video)

L'esclavage désigne le fait de faire travailler des individus privés de liberté.

La traite désigne le commerce des esclaves organisé entre des zones d'approvisionnement et des zones de vente.

-Combien de temps a duré la traite négrière, de quand à quand? Combien de personnes a-t-elle concernés? D' où venaient ces hommes et femmes noirs?

La traite négrière désigne le commerce d'esclaves noirs notamment entre le XVIe et le XIXe par les Européens. On parle de 12 à 14 Millions de personnes. L'apogée de ce trafic a eu lieu à la fin du XVIIIe siècle.

- Pouvez vous expliquer le commerce triangulaire?

C' est l'existence, au XVIIIe siècle, d'un commerce reliant les ports européens aux côtes africaines ou les pacotilles sont échangées contre des captifs transportés et vendus en Amérique contre des produits exotiques qui seront revendus en Europe.

Pour un plan du cours cours: [Les traites négrières et l'esclavage - YouTube](#)

Vidéo pour "les traites négrières et l'esclavage" ▶ 6:38

www.youtube.com/watch?v=wwmHbeFu9Io

I Les traites négrières et l' esclavage

la traite négrière est le transport et le commerce d' esclaves noirs

un esclave est une personne non libre appartenant à un maitre et considérée comme un objet p 32, 35 du livre



On peut distinguer 3 types de traites :

- La traite orientale du VIIIe au XIXe, 17 Millions d’esclaves noirs sont déportés vers les Empires arabes et Ottoman (en vert sur la carte)
- La traite intra africaine du XIe au XIXe 14 Millions d’Africains sont capturés par d’autres tribus (en jaune sur la carte)
- La traite atlantique du XVe au XIXe avec une apogée au XVIIIe siècle : les Européens achemineront entre 11 et 14 Millions d’esclaves noirs vers les Amériques (en rouge)

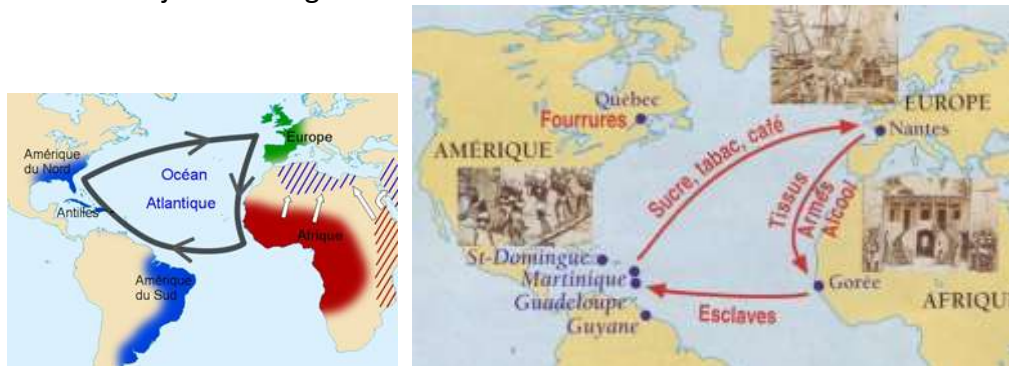
II La traite atlantique le commerce triangulaire

1 La traite atlantique est le commerce et le transport d’esclaves noirs d’Afrique vers les Amériques. Elle connaît son apogée au XVIIIe s. (entre 40 et 80 000 esclaves sont acheminés par an pendant ce siècle soit 6,5 M) dont plus de 4 M dans le cadre du commerce triangulaire

2 Le Commerce en droite

C’est le commerce d’esclaves pratiqué à travers l’océan atlantique, directement entre l’Afrique et l’Amérique (notamment entre le Brésil et les côtes de l’Afrique australe, par les Portugais).

3. Le commerce triangulaire : commerce très profitable entre l’Europe, l’Afrique et l’Amérique selon un trajet en triangle.



* Les négriers partent d’Europe chargés de pacotille (textiles armes bijoux voire alcool)

* En Afrique ces négriers échangent ces pacotilles contre des esclaves, capturés dans l’intérieur du continent (par des peuples africains de la côte). Les trafiquants européens embarquent les esclaves africains sur les navires négriers (ils les entassent dans les

cales) qui se dirigent vers l'Amérique. Le voyage dure plusieurs mois et les conditions sont très difficiles pour les esclaves

* de là ils gagnent l'Amérique ou ils échangent les esclaves contre des produits exotiques (sucre, coton, café, tabac) surtout pour travailler dans les plantations des Antilles

* ils repartent pour l'Europe et revendent ces marchandises

Document : Récit de la vie d'un esclave, natif d'Afrique occidentale (enlevé en 1755 à l'âge d'une dizaine d'années par des négriers), écrit par Olaudah Equiano)

« Un jour, alors que tout le monde était parti au travail et que ma chère sœur et moi étions restés à la maison, deux hommes et une femme entrèrent, s'emparèrent de nous, nous empêchèrent de crier et, sans nous laisser le temps de résister, ils nous emportèrent en courant vers le bois le plus proche. Là, ils nous ligotèrent les mains et nous emmenèrent aussi loin qu'ils le purent. À la tombée de la nuit, nous atteignîmes une petite maison où nos voleurs s'arrêtèrent pour se restaurer et passer la nuit. Ils nous ôtèrent nos liens, mais nous ne pûmes avaler la moindre nourriture et, écrasés par la fatigue et le chagrin, nous trouvâmes refuge dans le sommeil qui soulagea pour un temps notre malheur. [...]

(Le narrateur fut séparé de sa sœur, puis vendu à quatre reprises par des négriers. Il atteignit la mer après plusieurs mois de voyage en pirogue et à pied, où il embarqua dans un navire négrier...)

Je fus bientôt envoyé à fond de cale et j'y fus accueilli par une puanteur que je n'avais jamais sentie auparavant : cette odeur infecte et mes larmes me rendirent si malade et si abattu que je ne pus rien manger. Je n'avais d'ailleurs aucune envie de goûter quoi que ce fût. Je n'espérais qu'une chose : être soulagé par ma dernière amie, la mort. Mais malheureusement pour moi, deux des hommes blancs me donnèrent de la nourriture et devant mon refus de manger, l'un d'eux m'attrapa par les mains, me coucha en travers du guindeau et m'attacha les pieds tandis que l'autre me fouettait. [...]

(Le navire négrier accosta l'île de la Barbade où le narrateur fut vendu...)

Nous ne restâmes sous la garde du marchand que quelques jours puis nous fûmes vendus de la manière habituelle que voici : au signal convenu (tel qu'un roulement de tambour), les acheteurs se précipitent dans l'enclos où sont confinés les esclaves et choisissent le lot qu'ils préfèrent. Le bruit et les clameurs qui accompagnent tout ceci ainsi que l'avidité visible sur les traits des acheteurs ne contribuent pas qu'un peu à augmenter les appréhensions des Africains terrifiés... Des familles et des amis sont séparés, la plupart pour ne jamais se revoir. Je me souviens que, dans le bateau qui m'amena, il y avait dans la partie réservée aux hommes plusieurs frères qui furent, au cours de la vente, vendus dans des lots différents ; et ce fut une scène déchirante de les voir et d'entendre leurs pleurs quand ils furent séparés. [...]

Olaudah Equiano, La véridique histoire d'Olaudah Equiano par lui-même, Mémoires d'un esclave.

Publié en 1789

Petite note sur l'auteur : Olaudah Equiano est un homme du XVIII^e siècle (vers 1745-1797). Il fut esclave dans les colonies britanniques d'Amérique, sous le nom de « Gustavus Vassa », et servit entre autres en tant que marin. En 1766, il racheta sa liberté et devint une des figures marquantes de la lutte en faveur de l'abolition de l'esclavage.

Un navire négrier est un navire servant au transport et au commerce des esclaves noirs.

Point méthode : Comment présenter un document ?

1) Il faut tout d'abord identifier le document :

• Donner sa nature (ex : peinture, gravure, sculpture, texte...)

• Donner son auteur

• Donner sa date

• Donner son lieu (lieu de réalisation, lieu représenté, lieu de conservation actuel...)

• Donner son titre

2) Il faut ensuite dégager le sujet et les idées principales abordées par le document

3) Il faut enfin replacer le document dans son contexte (historique, géographique...)

4 les principaux ports négriers se trouvent en Angleterre (Liverpool, Bristol, Londres) France (Nantes La Rochelle) Portugal (Lisbonne) p 43 l' exemple de Bordeaux



Cette traite décime l'Afrique. Pour 1 captif qui survit, 4 ou 5 meurent lors de la capture, des convois vers les côtes africaines ou de la traversée de l'Atlantique.

III L'esclavage et les conditions de vie des esclaves

1 Un appel à la main d'œuvre bon marché pour exploiter de nouvelles terres décimées et de nouveaux produits (le sucre, le tabac, le café, le coton) très à la mode en Europe.

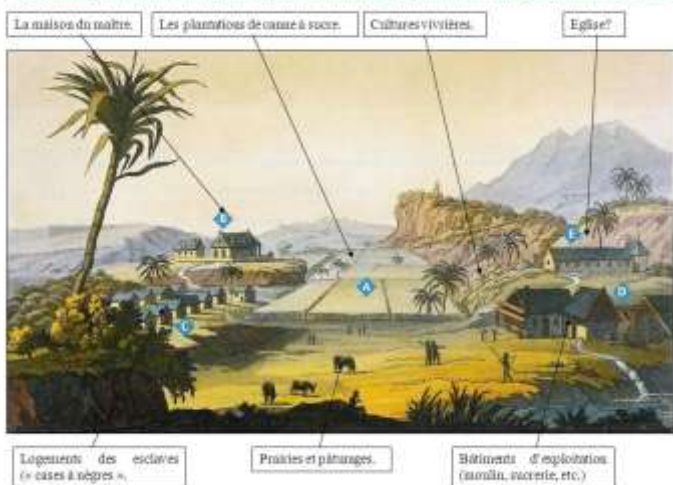
2 Les plantations

Une plantation moyenne faisait environ 375 ha et comptait 120 esclaves.

Plantation C'est une grande exploitation agricole.

Économie de plantation l'organisation de la production agricole autour des plantations, qui fonctionnent grâce à la main d'œuvre esclave

L'esclavage : un décor principal : la plantation sucrière (planche de l'Encyclopédie, 1751-1772) :



La vie des esclaves dans une plantation... Témoignage de Bernardin de Saint Pierre

[...] Voici comment on les traite. Au point du jour, trois coups de fouet sont le signal qui les appelle à l'ouvrage. Chacun se rend avec sa pioche dans les plantations où ils travaillent presque nus, à l'ardeur du soleil. On leur donne pour nourriture du maïs broyé cuit à l'eau, ou des grains de manioc ; pour habit, un morceau de toile. À la moindre négligence, on les attache par les pieds et par les mains, sur une échelle ; le

commandeur, armé d'un fouet de poste, leur donne sur le derrière nu cinquante, cent, et jusqu'à deux cents coups. Chaque coup enlève une portion de la peau. Ensuite, on détache le misérable tout sanglant ; on lui met au cou un collier de fer à trois pointes, et on le ramène au travail. Il y en a qui sont plus d'un mois avant d'être en état de s'asseoir. Les femmes sont punies de la même manière...Il y a une loi faite en leur faveur, appelée le Code Noir. Cette loi favorable ordonne qu'à chaque punition ils ne recevront pas plus de trente coups ; qu'ils ne travailleront pas le dimanche, qu'on leur donnera de la viande toutes les semaines, des chemises tous les ans ; mais on ne respecte point la loi [...].

Bernardin de Saint-Pierre, Extrait de Voyage à l'île de France, Lettre XII,
« Au Port-Louis de l'île de France ce 15 avril 1769 ».

Les conditions de vie sur les plantations sont très difficiles (travail incessant, privation de toute liberté, châtiments et punitions pour toute transgression des interdits...), si bien que l'espérance de vie des esclaves une fois sur les plantations est très courte.

3. Le code Noir

Dans les colonies françaises, le statut des esclaves est fixé par le « Code noir », texte promulgué par Colbert en 1685 sous Louis XIV, dans le but de régler le système esclavagiste et de limiter les abus. Ainsi, un maître ne peut pas tuer ou torturer son esclave « sans raison » ou de façon abusive ; un maître doit accorder une journée de repos par semaine à ses esclaves ; il doit leur donner nourriture et vêtement, il doit les baptiser, les instruire et ne peut pas les torturer et il peut les affranchir.

Mais le Code Noir est aussi un texte caractéristique et révélateur de cette époque et des conditions de vie souvent dramatiques des esclaves : l'esclave est considéré comme un bien meuble (cad un objet qui peut être acheté, donné, vendu) appartenant totalement à son maître ; la condition d'esclave est héréditaire. Il n'a pas le droit de s'enfuir, ni de cultiver pour son compte, ni de porter une arme.. Il peut être condamné à mort s'il frappe son maître, tente de s'échapper pour la 3e fois ou se réunit avec d'autres esclaves.

4 Les révoltes d'esclaves et le marronnage

Ces conditions de vie inhumaines et dégradantes ont poussé un certain nombre d'esclaves au marronnage (c'est-à-dire à la fuite) ou à la révolte, ces révoltes se multiplient sur les plantations et les navires négriers ; jusqu'à ce que finalement les traites négrières et **l'esclavage soient progressivement abolis au cours du XIXe siècle. Cette abolition est très lente et progressive, et varie largement selon les pays**, en 1848 dans les colonies françaises.

Abolition de l'esclavage C'est l'interdiction de l'esclavage.

Marron C'est un esclave fugitif.